



Doc. 12906
25 avril 2012

La situation en Syrie

Amendement n° 7

M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Groupe démocrate européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, supprimer les mots « constituant des crimes contre l'humanité » et « et notamment : le recours à la force contre les civils, les exécutions arbitraires, l'assassinat et la persécution des manifestants, les disparitions forcées, la torture et les violences sexuelles, y compris contre les enfants ».

Déposé par:

PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
BORZOVA Olga, Fédération de Russie, GDE
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC
ZHUROVA Svetlana, Fédération de Russie, GDE

